

qui ne sont pas tous membres. Je sais qu'on y a manifesté en ce temps-là beaucoup de ressentiment à l'égard du ministère ou du gouvernement (peu importe le responsable) et qu'on a trouvé ce dernier plutôt étroit d'esprit pour ne pas dire davantage. Ne pourrait-on pas obtenir une estimation du travail qui pourrait être exécuté sur place et pour lequel les factures seraient ensuite envoyées au ministère? Pourriez-vous nous obtenir un aperçu de ce qu'il en coûterait?

M. LALONDE: Je puis essayer.

M. SPEAKMAN: J'aimerais obtenir cette estimation car la question revient sur le tapis tous les ans dans notre filiale de la Légion.

M. STEARNS: En supposant qu'il y ait trois millions de médailles et qu'il en coûte au minimum \$8 l'unité, les frais s'élèveraient à \$24,000,000.

M. LALONDE: Je n'ai pas la moindre idée de ce qu'il en coûterait.

M. STEARNS: Je ne le sais pas non plus; mais, s'il devait en coûter \$24,000,000, j'estime qu'il vaudrait mieux dépenser cette somme dans le ministère, au profit des anciens combattants.

M. SPEAKMAN: S'il faut déboursier une telle somme, la question ne se pose évidemment pas.

L'hon. M. ALFRED JOHNSON BROOKS (ministre des Affaires des anciens combattants): Ce serait s'y prendre un peu sur le tard.

M. MUTCH: Je crois que l'estimation était de 10 c. la lettre ou le chiffre, ce qui est un prix phénoménal.

M. FANE: Les médailles de la première guerre mondiale étaient estampées sur le pourtour et non gravées. Le procédé est probablement moins dispendieux.

M. WEICHEL: Ces médailles peuvent-elles s'obtenir des magasins de l'armée et de la marine?

M. LALONDE: Censément pas.

M. WEICHEL: De temps à autre, nous entendons dire que quelqu'un porte une médaille à laquelle il n'a pas droit.

M. LALONDE: Je suppose que certaines médailles ont échoué au mont-de-piété. La même chose serait sans doute arrivée même si elles avaient porté un nom. Je n'en ai pas la preuve, mais on me dit que la même chose s'est produite après la première guerre.

M. HERRIDGE: En effet. J'en ai eu connaissance.

M. O'LEARY: Quelle valeur pourraient-elles avoir comme gages?

M. LALONDE: Elles valent au-delà d'un dollar. Les prêteurs sur gage en donnent probablement 25 c. C'est tout ce qu'il faut pour un maigre repas.

M. MACDONALD (Kings): Vous avez dit, l'autre jour, que le ministère envoie les médailles par courrier non recommandé. Je me demande s'il n'arrive pas qu'elles aillent aux mauvais destinataires; et comme ces derniers ne sont pas tenus de signer, ils les gardent.

M. BROOKS: Il est assez grave de porter une médaille à laquelle on n'a pas droit.